



La ferme

Pierre-Marie Fahy

29 ans

**EARL Les Vergers
de la Brie et du Montois
Jutigny 77650**

Type de production 100 % fruits
Mode de conduite Agriculture biologique
Surface 5,80 hectares à Jutigny + 2 hectares à Chailly-en-Brie et Pommeuse pour des pommes à jus et poiriers à couteau
Rapport au foncier Propriété à 70 %. Propriétaire de la ferme de Jutigny et locataire des parcelles de pommes à jus et poiriers à couteau
Main d'œuvre totale 1 ETP + aide familiale
Mode de commercialisation **Fruits**: 95 % en AMAP, 5 % en magasin bio. **Jus**: 30 % en AMAP, 70 % aux revendeurs, boutiques spécialisées, biocoop etc., 5 % au marché de la fête de la pomme

Parcours avant installation

Formation

Installation

2014-2018 : travail en association avec son cousin dans une exploitation spécialisée dans la transformation de cidre et jus de pomme.

BEP en viticulture œnologie
- Bac Pro Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole (CGEA) option production végétale
- BTS Agronomie Production Végétale
- Certificat de spécialisation en mécanique agricole
Apprentissage dans la même ferme pendant 5 ans

2018 : reprise de la ferme de Bernard Vincent, contact via Terre de Liens



Le verger

Reprise ou plantation

Reprise d'un verger existant et location de deux autres parcelles déjà plantées.

Pas de plantation prévue.

Espèces et variétés

Pommes et poires principalement.

- Pommes : une vingtaine de variétés
- Poirs : 5 variétés
- Cerises : 3 variétés. *Très sensibles aux aléas climatiques et aux oiseaux, mais fruits très attrayants.*
- Prunes : 3 variétés. *Plus adaptées au secteur que les cerises.*
- Coings : *facile à cultiver mais pas très attrayant.*



La diversité des variétés permet d'étaler la floraison et donc la récolte et les distributions.

Transformation

Il transforme une partie de ses pommes en jus qu'il fait lui-même.

Investissement

Le matériel

- Tracteur 70 CV : 35 000€
- Bineuse : 9 000€
- Atomiseur : 11 000€
- Épandeur à engrais : 3 500€



- Broyeur : 4 500€
- Balayeuse à feuille : 2 300€
- Sécateur électrique : 2 000€
- Chariots de cueille : 800 €
- Chariot élévateur : 3 500€

Transformation

- Pressoir : 5 000€
- Habillage inox du pressoir : 5 000€
- Pasteurisateur + tireuse : 35 000€
- Cuve de 7/8000 litres : 1 000€
- Laveuse de bouteilles pleines : 4 000€
- Étiqueteuse : 4 500€



Le bâtiment

Hangar fermé sur trois côtés de 380m² environ. Le bâtiment est fonctionnel mais peu pratique lié à un surplus d'activité. Un agrandissement serait le bienvenu pour optimiser le travail. 70 000€.

Protection anti-aléas

- Matériel anti-gel (ventilateur, dalle, alarme, chaudière) : 10 000€
- Filets anti-oiseaux et bâches : 9 500€
- Système d'irrigation : 4 000€ pour le forage + 25 000€ pour tuyaux de surface, micro-aspersion sur 6 ha.
- Réflexion sur l'achat d'une chaudière anti-gel pouvant couvrir 2 ha à 60 000€.

Calendrier travail

janvier-mai	A partir de février	A partir du 15 mars	mai-juin	15 août - 10 novembre	20 octobre - 15 décembre
Taille tardive pour stresser l'arbre et décaler la floraison afin de limiter le risque de gel au printemps.	apport d'engrais	surveillance pour les premiers fongicides	éclaircissage (a suppression de certaines fleurs ou fruits pour favoriser la croissance des autres)	récolte	réalisation des jus de pommes

Conduite des cultures

Gestion des maladies et ravageurs en AB

Ravageurs et maladies gérés avec les produits autorisés en bio : cuivre, zinc, bore.

Confusion sexuelle pour les carpocapses (papillon qui pond sur le fruit)

Engrais : 6-7 000€/an

Produits phyto : 10 000€/an.

Aléas climatiques

Difficultés très importantes à cause du gel (95% de perte la première saison après son installation).

Equipements anti-gel permettent de gagner quelques degrés mais ne peuvent pas empêcher des gels trop importants et ne sont pas fiables à 100 %. Il envisage d'investir dans un nouvel équipement et de diversifier son activité.

Chaleurs estivales de plus en plus importantes : l'irrigation lui semble essentielle pour une installation.

Diversification

Projet de culture des fraises sur une parcelle d'1,25 ha : calendriers de travail complémentaires et production qui lui plaît.

Charge de travail supplémentaire, à combiner avec le travail d'éclaircissage au printemps. Réflexion sur l'embauche d'une personne déjà formée ou d'un-e apprenti-e, car l'aide de son père retraité n'est pas une solution pérenne.

Viabilité et vivabilité

Revenu

Année blanche en 2019.

10 000€ par an dans son installation précédente (peu de frais à sa charge, pas de loyer).

Équilibre vie professionnelle & personnelle

Avant son installation, Pierre-Marie a travaillé 7 jours sur 7 pendant 3 ans (double actif).

Il diminue la cadence et veille à se dégager du temps pour lui. Il ne travaille pas le week-end à moins d'une urgence et prend quelques week-ends et congés.

Stress

L'année 2019 a été très stressante mais ce stress n'est pas nécessairement spécifique à l'arboriculture, il est aussi lié au fait de porter sa propre entreprise et d'avoir des responsabilités.



Quelle relation aux AMAP ?

16 AMAP pour les fruits (350 corbeilles environ). 6 AMAP pour les jus de pomme.



C'est un métier qui est dur et requiert beaucoup de motivation mais c'est un beau métier : c'est beau de planter un scion et d'en faire un arbre qui donne des fruits. Il y a du potentiel, de la demande en fruits."

Logistique livraison

10 livraisons sur 6 mois, soit environ 1 livraison toutes les 3 semaines par AMAP. Il peut grouper 2 ou 3 livraisons le même jour.

Assez chronophage : 6 heures par jour pendant 20 jours par mois pendant la moitié de l'année.

Selon lui, cette problématique de logistique est le seul bémol du modèle AMAP.

Communication/présence sur la distribution

Bonne communication via les référent-es des contrats fruits.

Il reste sur certaines distributions.

Une journée portes ouvertes par an.

Définition du contrat

Les amapien.ne.s peuvent choisir entre une corbeille entière, une demi-corbeille ou un quart de corbeille. Partage de récolte : le prix du panier est calculé selon les coûts de production (il divise le chiffre d'affaires par le nombre de corbeilles de fruits).

Réflexion avec les AMAP sur la date de début de contrat : désormais sur une année civile, de janvier à décembre. Le contrat est ainsi à cheval sur 2 saisons, permettant de compenser une éventuelle mauvaise récolte par la suivante (sachant qu'il est rare d'avoir 2 mauvaises années de suite).

Soutien vis-à-vis des aléas de production

Le modèle AMAP a démontré sa pertinence en 2019 : contrats signés même si les paniers étaient vides ou quasi-vides, cagnotte en ligne pour aider Pierre-Marie à couvrir ses frais d'entretien du verger et se dégager un revenu. Sans les AMAP Pierre-Marie pense qu'il aurait mis la clé sous la porte. Il est donc très reconnaissant et saura leur rendre la pareille lors des bonnes années.

Évolutions

Changements, projets...

Diversification en fraises dans les années à venir et peut-être l'embauche d'un-e salarié-e pour gérer la charge de travail supplémentaire.



Réseau Amap Ile-de-France

contact@amap-idf.org

www.amap-idf.org